

*Un expert vous accompagne dans votre démarche de pilotage des risques inhérents à votre activité*

La cartographie des risques : tout le monde m'en parle mais qu'est-ce que c'est ?

Quelle méthodologie dois-je suivre ?

Quel est le périmètre d'investigation et de réflexion ?

Comment évaluer les risques ?

Comment définir les plans d'actions correctrices ?



## MÉMO

- Anticiper et gérer les risques
- Montée en compétence
- Pérenniser votre organisation

## De quoi s'agit-il ?

La cartographie des risques est **un levier indispensable au pilotage des risques d'une organisation**. Elle repose sur une démarche d'identification, d'évaluation, de hiérarchisation et de gestion des risques (externes et internes) inhérents aux activités d'une structure, à son organisation et à ses pratiques de fonctionnement. La qualité des risques est appréciée en fonction de leur degré d'importance et en fonction de leur probabilité de survenance. L'objectif est ainsi de **prioriser les risques à maîtriser** et **d'apporter les mesures correctrices**, dans un souci de **pérennité de l'organisation** et **d'amélioration de sa performance**.

## Comment ça marche ?

1

### Identifier

Nous échangeons pour identifier l'ensemble des risques (externes et internes) inhérents à votre activité et à votre organisation.

2

### Évaluer / Prioriser

Nous vous accompagnons dans le processus d'évaluation des risques (probabilité de survenance et criticité du risque et de son impact financier et/ou non financier...)

3

### Préconiser

Nous vous proposons un plan d'action et des mesures correctrices concrètes, selon un échéancier défini ensemble.

4

### Suivre

Nous vous accompagnons dans le suivi du plan d'action et le cas échéant dans la mise à jour de votre cartographie.

## Pour aller plus loin..

- ESS - Sécuriser votre environnement juridique
  - ESS - Penser sa gouvernance
  - ESS - Système d'information
- ESS - Information et transparence financière

